

Revenus



De faibles écarts de revenus garants de la cohésion sociale

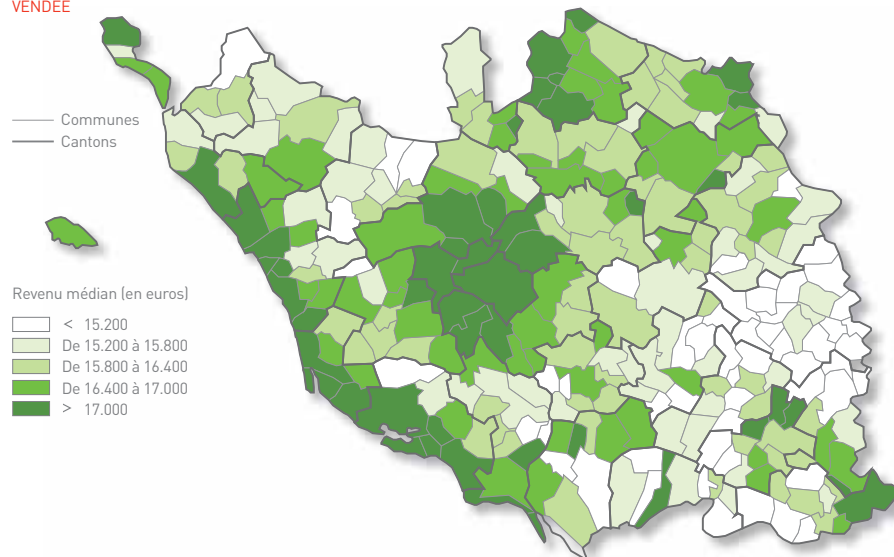
En dépit du rattrapage conséquent qui a été enregistré durant la dernière décennie, le revenu médian des ménages vendéens accuse encore un léger retard par rapport à la moyenne nationale (16.672 € par an et par unité de consommation dans le département, contre 17.449 € sur l'ensemble de la France). Ce différentiel tient, en grande partie, à la structure du tissu économique départemental, qui reste marquée par la présence importante d'activités à faibles niveaux de rémunération comme l'agriculture et les industries de main-d'œuvre. Ce n'est, toutefois, pas le seul facteur qui explique ce décalage, puisque la sous-représentation du personnel d'encadrement (7,6 % des emplois salariés dans le département, contre 14,4 % sur l'ensemble de la France) dans l'appareil productif local constitue, elle aussi, un élément qui contribue de façon notable à l'écrasement de l'échelle des rémunérations.

Si la Vendée reste en retrait en matière de revenu médian, elle se situe, en revanche, dans une position beaucoup plus favorable sur la question des écarts de richesse. Les différentiels de ressources sont, en effet, sensiblement moins marqués dans le département qu'à l'échelon national (le rapport entre le revenu médian des ménages du premier et du neuvième décile est de 3,6 dans le département, contre 5,4 sur l'ensemble de la France). Le nombre restreint de cadres supérieurs dans la masse salariale des en-

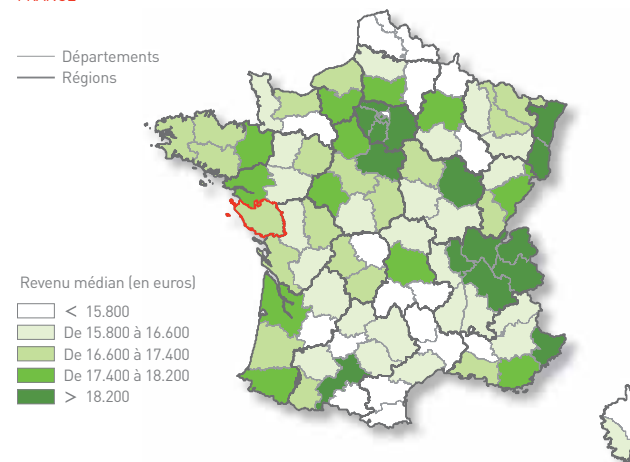
treprises explique une partie de ce phénomène, mais la faiblesse des disparités sociales mesurée au plan local tient surtout au fait que la population à bas niveaux de ressources, en particulier celle en situation de précarité, est peu nombreuse.

En Vendée, comme dans le reste du pays, la répartition spatiale des revenus laisse apparaître des contrastes importants entre les villes et les zones rurales. Ce phénomène met clairement en évidence l'existence d'un lien étroit entre la distribution territoriale des catégories sociales et les formes d'occupation de l'espace. Les aires urbaines affichent ainsi une forte concentration d'employés et de cadres, alors qu'à l'opposé, la population des campagnes demeure encore largement dominée par les actifs agricoles et les ouvriers travaillant dans l'industrie. Il apparaît, par ailleurs, que la traditionnelle opposition, dans la répartition des richesses, entre les communes de l'ouest et de l'est du département constitue toujours une réalité très concrète. Les disparités relevées en la matière tendent même à s'accroître au fil des années avec l'accroissement des migrations de populations à hauts niveaux de revenus vers les villes et villages de la zone littorale.

VENDÉE



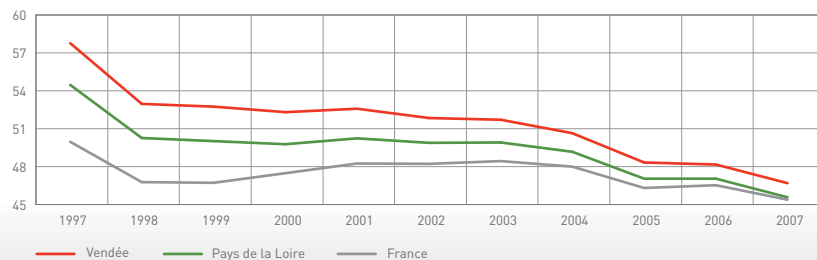
FRANCE



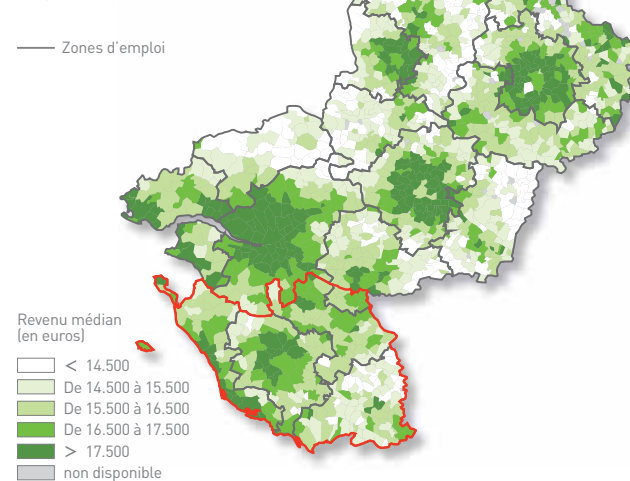
Evolution des foyers non imposables

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.

Part dans le total des foyers (en %)

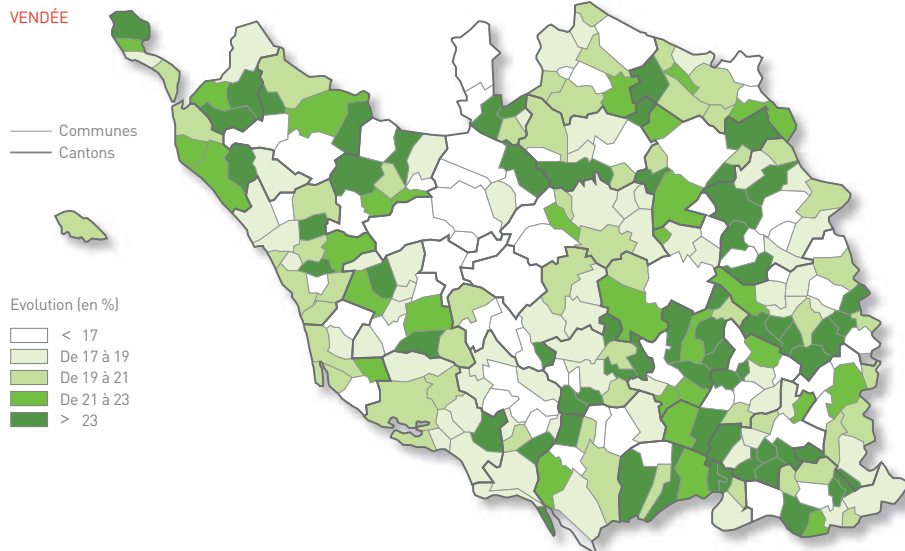


PAYS DE LA LOIRE



Evolution du revenu médian des ménages par unité de consommation (2002-2007)

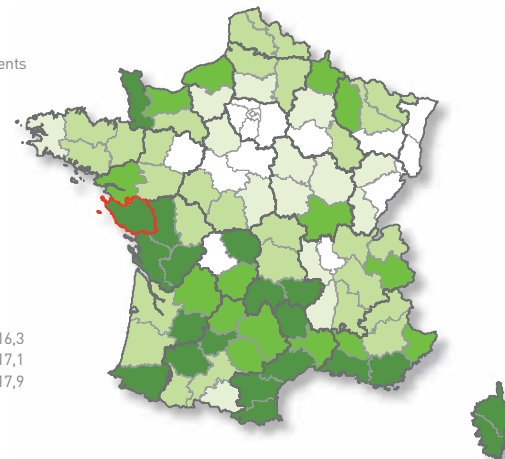
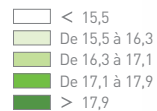
Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.



FRANCE

— Départements
— Régions

Evolution (en %)



Répartition des foyers fiscaux par tranches de revenus (2007)

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.

Tranches de revenus (en euros)	Part dans le total des revenus fiscaux (en %)		
	Vendée	Pays de la Loire	France
0 à 9.400	23,7 %	23,7 %	25,8 %
9.401 à 11.250	7,4 %	7,1 %	6,5 %
11.251 à 13.150	8,4 %	7,7 %	6,8 %
13.151 à 15.000	8,9 %	8,5 %	7,5 %
15.001 à 16.900	7,4 %	7,2 %	6,7 %
16.901 à 18.750	5,6 %	5,7 %	5,5 %
18.751 à 23.750	9,7 %	10,0 %	10,3 %
23.751 à 28.750	8,7 %	8,4 %	7,9 %
28.751 à 38.750	10,7 %	10,6 %	10,0 %
38.751 à 48.750	4,5 %	5,0 %	5,2 %
48.751 à 97.500	4,1 %	5,0 %	6,2 %
+ de 97.500	1,0 %	1,1 %	1,5 %

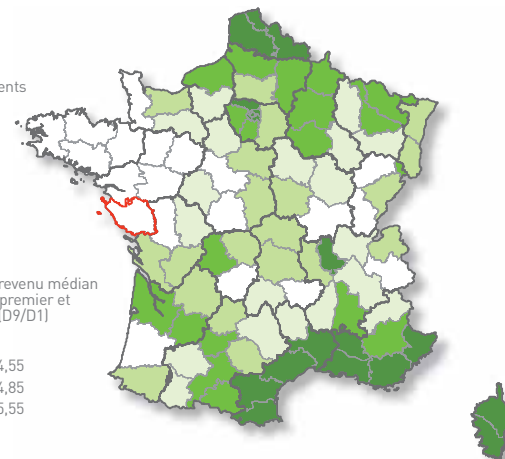
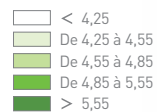
Ecart de revenu des ménages par unité de consommation (2007)

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.

FRANCE

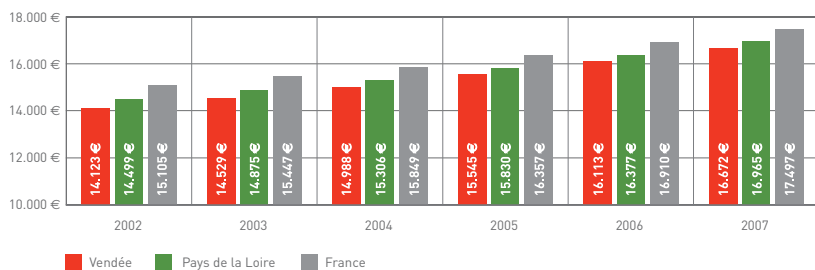
— Départements
— Régions

Rapport entre le revenu médian des ménages du premier et neuvième décile (D9/D1)



Evolution du revenu médian des ménages par unité de consommation

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.



Evolution de la distribution des revenus

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.

	Vendée		Pays de la Loire		France	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
1 ^{er} décile	6.976 €	8.327 €	6.640 €	7.816 €	5.641 €	6.573 €
2 ^{ème} décile	9.191 €	11.065 €	9.159 €	10.924 €	8.601 €	10.097 €
3 ^{ème} décile	10.941 €	13.125 €	11.090 €	13.149 €	10.937 €	12.791 €
4 ^{ème} décile	12.557 €	14.936 €	12.810 €	15.081 €	13.028 €	15.162 €
5 ^{ème} décile	14.123 €	16.672 €	14.499 €	16.965 €	15.105 €	17.497 €
6 ^{ème} décile	15.811 €	18.576 €	16.319 €	19.006 €	17.372 €	20.035 €
7 ^{ème} décile	17.810 €	20.826 €	18.488 €	21.467 €	20.083 €	23.097 €
8 ^{ème} décile	20.525 €	23.921 €	21.500 €	24.894 €	23.858 €	27.419 €
9 ^{ème} décile	25.570 €	29.788 €	27.105 €	31.355 €	30.807 €	35.572 €

Définitions :

Revenu fiscal par unité de consommation (UC) : revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation,
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5,
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Médiane du revenu fiscal par unité de consommation : la médiane par UC partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

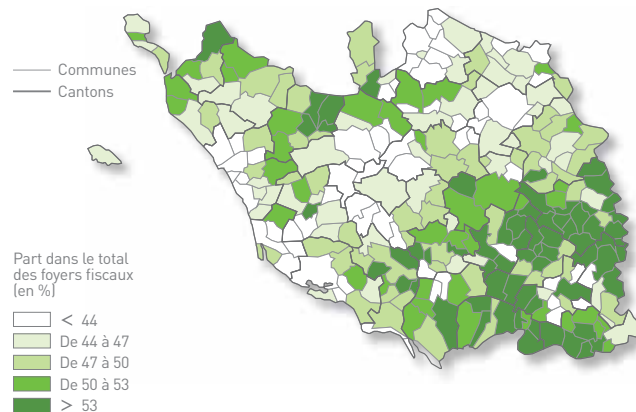
Déciles : les déciles du revenu fiscal par UC décrivent la distribution des revenus par tranches de 10 % des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile.

Rapport inter-déciles : le rapport inter-déciles (D9/D1) du revenu fiscal par UC établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % des personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones.

Foyers fiscaux non imposables sur le revenu (2007)

Sources : INSEE - Direction Générale des Impôts.

VENDÉE



FRANCE

